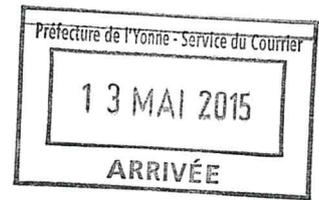


EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	21 avril 2015	Nombre de conseillers communautaires En exercice: 50 Présents : 42 Votants : 48
Date d'affichage de la convocation :	21 avril 2015	

Séance du 27 avril 2015

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le vingt sept avril deux mille quinze à dix neuf heures, dans les salons de l'hôtel de ville de Joigny, sous la présidence de M. Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS :

M. Claude GRUET, Mme Régine PASQUIER, M. Michel DEFRANCE, M. Laurent RIOTTE, Mme Catherine DECUYPER, M. Patrick LEMAISTRE, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Serge BLOUET, Mme Fabienne SCALABRIN-GUILLOTEAU, M. Rémi BICHEBOIS, M. Christian ROTILIO, M. Jean-Pierre ROUSSEAU, M. Claude PERREAU, M. Gérard VERGNAUD, M. Bernard MORAINÉ, M. Nicolas SORET, Mme Laurence MARCHAND, M. Jean-Yves MESNY, Mme Bernadette MONNIER, M. Richard ZEIGER, Mme Sylvie CHEVALLIER, Mme Isabelle MICHAUD, M. Benoit HERR, M. Jean PARMENTIER, M. François JACQUET, M. Jacques COURTAT, Mme Emilie LAFORGE, Mme Corinne BALLANTIER, M. Laurent CHAT, Mme Eliette ITALIANO, M. Lionel BOUTIN, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, M. Alain PETER, Mme Laure FARO, M. Bernard DUGOURGEOT, Mme Catherine PICHON, M. Pierre MATHEY, M. Didier MIGNON, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN, Mme Monique MERCIER

ETAIENT ABSENTS

M. Yannick VILLAIN, procuration à Mme Marie-Hélène GOUEDARD
Mme Frédérique COLAS, procuration à Mme Laurence MARCHAND
Mme Monique PAUTRE, procuration à M. Bernard MORAINÉ
M. Mohammed BELKAID, procuration à Mme Bernadette MONNIER
M. Yann CHANDIVERT, procuration à M. Richard ZEIGER
Mme Sylvie BLANC, procuration à M. Alain PETER
M. Patrice CHASSERY
Mme Christine DEVILLECHABROLLE

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Laurence MARCHAND

Objet : Contrat avec Eco-Mobilier

OBJET : Contrat avec Eco-Mobilier

Vu l'article L 2224-13 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la compétence « élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés » de la Communauté de Communes du Jovinien,

Considérant qu'Eco-mobilier est un éco-organisme agréé depuis le 1^{er} janvier 2013 par le Ministère de l'Ecologie, de l'industrie et des collectivités locales pour la gestion des déchets d'éléments d'ameublement,

Considérant que cet éco-organisme verse des aides financières pour la collecte séparée des Déchets d'Eléments d'Ameublement (DEA),

Considérant que cet éco-organisme prend à sa charge l'installation de bennes dans les déchèteries, le transport et le traitement de ce flux,

Considérant l'installation d'une benne à la déchèterie de Saint-Julien-du-Sault en 2015, et en 2016 ou 2017 pour la déchèterie de Joigny,

Considérant la mission d'Eco-Mobilier, un contrat sera signé entre la Communauté de Communes du Jovinien et Eco-Mobilier,

Vu la réunion du bureau communautaire et du conseil des maires, le 13 avril 2015,

Vu l'exposé du président

Le conseil communautaire,

Après avoir délibéré,

POUR : 47

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1 (M. Jacques COURTAT)

- **accepte** la signature du contrat avec ECO-MOBILIER,
- **autorise** le président ou son représentant de signer la convention avec ECO-MOBILIER.

Pour copie conforme,
Le Président,
Nicolas SORET

Date de réception
par la Préfecture : 13/05/2015

date de publication : 13/05/2015

